



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

### **Pandémie de COVID 19**

## Mise à jour des mesures en place dans les édifices municipaux

**Val-Morin, lundi le 3 janvier 2022** – Suite aux directives émises par la Santé publique au cours des dernières semaines, la Municipalité de Val-Morin souhaite informer la population concernant les nouvelles mesures qui ont été mises en place dans les différents sites et édifices municipaux afin de limiter la propagation du virus de la Covid-19 et du variant Omicron.

### **HÔTEL DE VILLE ET SALLES MUNICIPALES**

Conformément aux dernières directives gouvernementales, les employés municipaux en mesure de le faire ont repris le télétravail depuis le 21 décembre dernier. Les bureaux de l'hôtel de ville demeureront donc fermés jusqu'à nouvel ordre, mais les services aux citoyens seront maintenus par téléphone, à compter du 5 janvier, au 819 324-5670 et ce, selon les heures d'ouverture habituelles soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Les citoyens pourront effectuer le paiement de leur compte de taxes via les différentes institutions financières ou encore, en déposant leur chèque dans la boîte aux lettres située à côté de la porte de l'hôtel de ville.

Pour les demandes de permis, on peut télécharger les formulaires requis sur le site Web de la Municipalité à [https://www.val-morin.ca/reglementation\\_formulaires/](https://www.val-morin.ca/reglementation_formulaires/) et ensuite suivre les directives figurant dans cette section.

**Puisque les rassemblements ne sont pas autorisés, toutes les activités devant se dérouler dans les salles municipales, de même que toutes les locations privées, sont annulées y compris les cérémonies devant se dérouler à l'église.**

### **SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine séance du conseil, prévue pour le 18 janvier à 19 h, se déroulera à huis clos mais celle-ci sera filmée et les citoyens pourront la visionner, dès le lendemain, sur le site Web de la Municipalité.

### **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque municipale ouvrira ses portes tel que prévu, le 4 janvier selon l'horaire habituel. Les abonnés pourront se déplacer pour choisir et emprunter leurs livres mais ne pourront demeurer sur place pour en faire la lecture. Un seul représentant par bulle familiale pourra entrer à la bibliothèque et le port du masque d'intervention de qualité médicale sera exigé. La capacité d'accueil pourrait être limitée en fonction du nombre de visiteurs. Pour plus d'information on peut composer le 819 324-5672.

## **SPORTS ET LOISIRS**

**Le Parc régional secteur Far Hills** est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30. Il est fortement recommandé d'effectuer des réservations en ligne au [www.parcregional.com](http://www.parcregional.com) lors des jours fériés et des week-ends, en raison de la capacité d'accueil limitée. Les trois relais sont ouverts avec certaines restrictions, dont une limitation de personnes et de temps passé à l'intérieur. Aucun effet personnel ne pourra demeurer à l'intérieur du chalet d'accueil ou des relais. La cafétéria du chalet est désormais fermée, mais un service de repas à emporter est disponible. Les usagers du parc pourront manger au coin du feu grâce à une aire de repos aménagée à l'extérieur avec bancs et foyer. La location d'équipement est permise. L'accès à la salle de fartage est possible, mais de façon réduite et selon certaines restrictions. À noter que le port du masque est obligatoire pour l'accès à tous les locaux intérieurs. On peut rejoindre l'équipe du Parc régional secteur Far Hills en composant le 819 322-2834.

**La patinoire du parc Legault** est ouverte mais l'abri temporaire est fermé. Les utilisateurs devront chausser les patins dans la voiture ou sur le banc extérieur. Une toilette extérieure chauffée est à la disposition des utilisateurs. Le respect de la distanciation est requis en tout temps sur le site.

## **COMMUNICATIONS**

La Municipalité de Val-Morin souhaite remercier les citoyens pour leur collaboration au respect de ces différentes mesures qui visent à assurer la sécurité et la santé de tous les membres de notre communauté.

La population pourra suivre l'évolution de la situation au sein de nos services municipaux via nos différentes plateformes électroniques au cours des prochaines semaines.